

Date d'émission 16-déc.-2016

Date de révision 16-déc.-2016

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit VRA MOISTURE RETENTION FABRIC

Autres moyens d'identification

Code du produit HEVR12
Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Enduits d'imperméabilisation
Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fabricant

HENRY COMPANY
999 N. Sepulveda Blvd., Suite 800
El Segundo, CA 90245-2716
Web Site: www.henry.com www.ca.henry.com

Numéro d'appel d'urgence

Téléphone de l'entreprise 800-486-1278
Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC: 800-424-9300
CHEMTREC: 703-527-3887
CANUTEC: 613-966-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Cet article ne contient pas de substances ou de mélanges dangereux destinés à être libérés dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation Ce produit chimique n'est pas considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Non classé

Mentions de danger

Aucun

Aspect Solide feuille fibres

État physique Solide

Odeur Faible

Conseils de prudence - Prévention

Non applicable

Conseils de prudence - Réponse

Non applicable

HNOC (danger non classé autrement)

Non applicable

Autres informations

Non applicable.

Toxicité aiguë inconnue

35.64268897% of the mixture consists of ingredient(s) of unknown toxicity

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**Substance**

Non applicable

Mélange

Cet article ne contient pas de substances ou de mélanges dangereux destinés à être libérés dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation.

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Polyester fabric *	25038-59-9	60 - 100

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS**Description des premiers soins****Conseils généraux**

En cas d'accident ou de malaise, obtenir immédiatement une consultation médicale (montrer le mode d'emploi ou la fiche signalétique, si possible). Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux

Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec la peau

Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Inhalation

Déplacer à l'air frais. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration artificielle. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Ingestion

Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne pas provoquer de vomissements sans une consultation médicale. Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**Symptômes**

Aucun connu.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Note aux médecins**

Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat. Poudre chimique sèche, CO₂, sable, terre, eau pulvérisée ou mousse régulière.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu.

Dangers particuliers associés au produit chimique

La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions pour le protection de l'environnement

Précautions pour le protection de l'environnement Recueillir le produit répandu. Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Aucun renseignement disponible.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé.

Matières incompatibles Agents oxydants forts. Acides forts. Bases fortes.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition Cet article ne contient pas de substances ou de mélanges dangereux destinés à être libérés dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation.

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).
Protection de la peau et du corps	Porter des gants de protection et des vêtements de protection.
Protection respiratoire	En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.
Considérations générales sur l'hygiène	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide	Odeur	Faible
Aspect	Solide feuille fibres	Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible
Couleur	blanc		
<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>	
pH	Not applicable		
Point de fusion / point de congélation	Aucun renseignement disponible		
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible		
Point d'éclair	Aucun renseignement disponible		
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	Non applicable	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible		
Limites d'inflammabilité dans l'air			
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible		
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible		
Pression de vapeur	0		
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible		
Densité relative	>1		
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau		
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible		
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible		
Température d'auto-inflammation	>260 °C / >500 °F		
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible		
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible	Non applicable	
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible	Non applicable	
Propriétés explosives	Pas un explosif		
Propriétés comburantes	Non applicable		

Autres informations

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible
Densité	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée disponible

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets	L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.
Emballage contaminé	Ne pas réutiliser le contenant.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT
--

DOT	Non réglementé
TMD	Non réglementé
IATA	Non réglementé
IMDG	Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux)
LIS/LES	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	Est conforme à (aux)
IECSC	Est conforme à (aux)
KECL	Est conforme à (aux)
PICCS	Est conforme à (aux)
AICS	Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Règlements fédéraux aux États-Unis**SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Non
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de

CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé 0	Inflammabilité 1	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé 0	Inflammabilité 1	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Date d'émission 16-déc.-2016

Date de révision 16-déc.-2016

Note de révision

Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiche signalétique sont corrects à notre connaissance, sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique